

Contrat d'Accueil

Dans le cadre de la convention relative aux « *Places Sociales* » dans les structures petite enfance signée entre le Département de la Seine-Maritime, la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime et

Votre enfant (nom – prénom)

Sera accueilli à (nom de la structure)

Les jours suivants :

De h..... à h.....

Les objectifs de cet accueil sont :

.....
.....
.....
.....

La participation financière des parents est fixée à :

..... € par demi-journée / € par journée

Ce contrat est valable pour une durée de mois.

Il peut être dénoncé par l'un des signataires ou d'un commun accord.

Au terme du contrat, un bilan sera organisé entre les parents, l'équipe de la structure petite enfance et l'équipe médico-sociale.

Il est prévu le à h..... au sein de la structure petite enfance.

L'équipe médico-sociale référente est :

Le référent de l'enfant au sein de la structure est :

En cas d'empêchement de l'équipe de la structure petite enfance ou de l'équipe médico-sociale les parents en seront informés.

En cas d'empêchement des parents, ceux-ci s'engagent à prévenir la structure petite enfance.

Fait à Le

Signataires

Les parents

Pour l'équipe médico-sociale

**Pour l'équipe de la
structure petite enfance**

Un exemplaire du présent contrat est remis à chaque signataire.